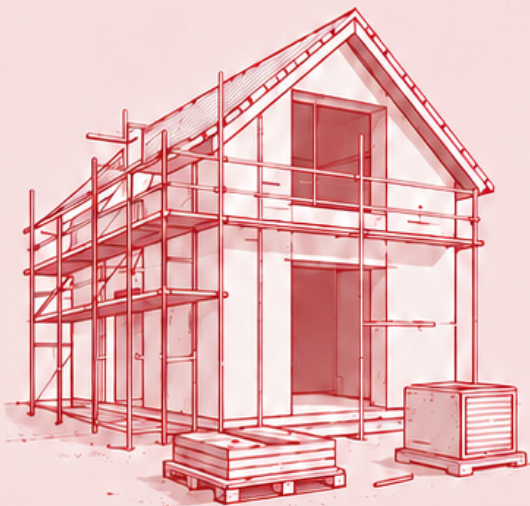




Comprendre ce qu'implique un chantier

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR NOS CLIENTS ET PARTENAIRES

Un chantier génère des contraintes, des nuisances et des risques. Pour la sécurité de tous et le bon déroulement des travaux, merci de prendre connaissance des points essentiels ci-dessous.



CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, l'accès au chantier est strictement interdit à toute personne non autorisée.

Les Sœurs Petit ne réalisent aucun chantier en site occupé.



Conformément à l'article 4.532-16 du Code du travail, l'accès aux lieux de travail est prohibé à toute personne étrangère à l'entreprise, sauf autorisation expresse de l'employeur.



DANGEROUSITÉ DU CHANTIER

Un chantier présente des risques importants (chutes, poussières, outils, produits, charges lourdes, etc.). Seules les personnes habilitées et équipées peuvent y accéder.



NUISANCES SONORES

Les travaux engendrent du bruit (perçage, découpe, ponçage, etc.) qui peut être désagréable pour vous.

Nous vous conseillons de ne pas rester sur place pendant les interventions bruyantes, qui peuvent être longues et inconfortables.



HORAIRES DE CHANTIER

Les travaux sont réalisés uniquement pendant les horaires autorisés par la réglementation locale (généralement du lundi au vendredi, de 7h à 19h, et le samedi matin).

Aucun travail n'est effectué les dimanches et jours fériés.



COUPURES TEMPORAIRES D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Des coupures d'eau et d'électricité sont nécessaires pour la réalisation des travaux. Elles entraînent également l'arrêt temporaire du chauffage.

Sans ces services, le confort au quotidien peut être fortement impacté.



RESPONSABILITÉS DES ARCHITECTES ET ARCHITECTES D'INTÉRIEUR

En tant que maîtres d'œuvre, les architectes et architectes d'intérieur engagent leur responsabilité sur un chantier. Ils doivent notamment :

- S'assurer du respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur
- Coordonner les différents intervenants
- Garantir la conformité des ouvrages réalisés
- Protéger les tiers et les riverains contre les risques et les nuisances
- Informer clairement le client des contraintes et implications du chantier



NOTRE ENGAGEMENT

Les Sœurs Petit ne prennent pas de chantier habité.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer des chantiers sécurisés, organisés et respectueux des règles en vigueur.